TROPHÉE
« MARTIGUES – ÉTANG DE BERRE »
EDF AQUA CHALLENGE – Coupe de France d'Eau Libre
19 juin 2022

RÈGLEMENT

La lecture du règlement est obligatoire pour tous les participants.

Introduction :

Le Trophée « Martigues – Étang de Berre » s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'Étang de Berre et de sa candidature pour figurer au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

Le Trophée « Martigues – Étang de Berre » est une compétition de natation en eau libre. Elle se déroule sur la plage de Ferrières à Martigues et le canal Baussengue, situés en plein centre-ville.
Cette manifestation est organisée par Martigues-Natation et la ville de Martigues en partenariat avec le Lions Club et EDF AQUA CHALLENGE. Elle intègre le calendrier eau libre de la Fédération Française de Natation (FFN). Elle est ouverte à toutes les nageuses et tous les nageurs avec ou sans palmes.
Le Trophée « Martigues – Étang de Berre » est orienté vers le plaisir de la pratique du sport en pleine nature et le respect de celle-ci. L'objectif est orienté vers une ambiance festive et conviviale ainsi que la découverte d'un site d'exception, tout en favorisant la compétition.
Bien qu'étant une étape de la Coupe de France d'eau Libre 2022 et de la Coupe des Bouches-du-Rhône, pour le grand public, il importe de relever un défi face à soi-même en parfaite connaissance de ses limites d'engagement physique.

Informations et engagements sur : www.trophee-meb.com
© Can Stock Photo / Pitju

TMEB-5000

TMEB-2500

Épreuves Coupe de France, Grand public & Palmes

Distances : **5 km** et **2,5 km**

Parcours : D'une longueur de 2,5 km, il est jalonné par (informations non communiquées par l'organisateur). Parcours identique à celui de l'édition 2021 : Plage de Ferrières / Parc de la Rode / Théâtre de verdure / Canal Baussengue / Plage de Ferrières. ***Une deuxième version du parcours est prévue en cas de trop fort courant dans le canal Baussengue,***

Déroulement : Départs simultanés pour les deux distances dans l'eau et arrivée sur la plage de Ferrières à terre. Les nageurs du 2,5 km arrêtent tandis que les nageurs du 5 km continuent pour une deuxième boucle sur le même parcours.

ATTENTION : Les participants au TMEB-5000 et au TMEB-2500 ne peuvent participer au TMEB-500 ni au TMEB-1000 (l'après-midi) mais peuvent participer au TMEB-RELAIS. Il est également impossible de participer à la fois au TMEB-5000 et au TMEB-2500.

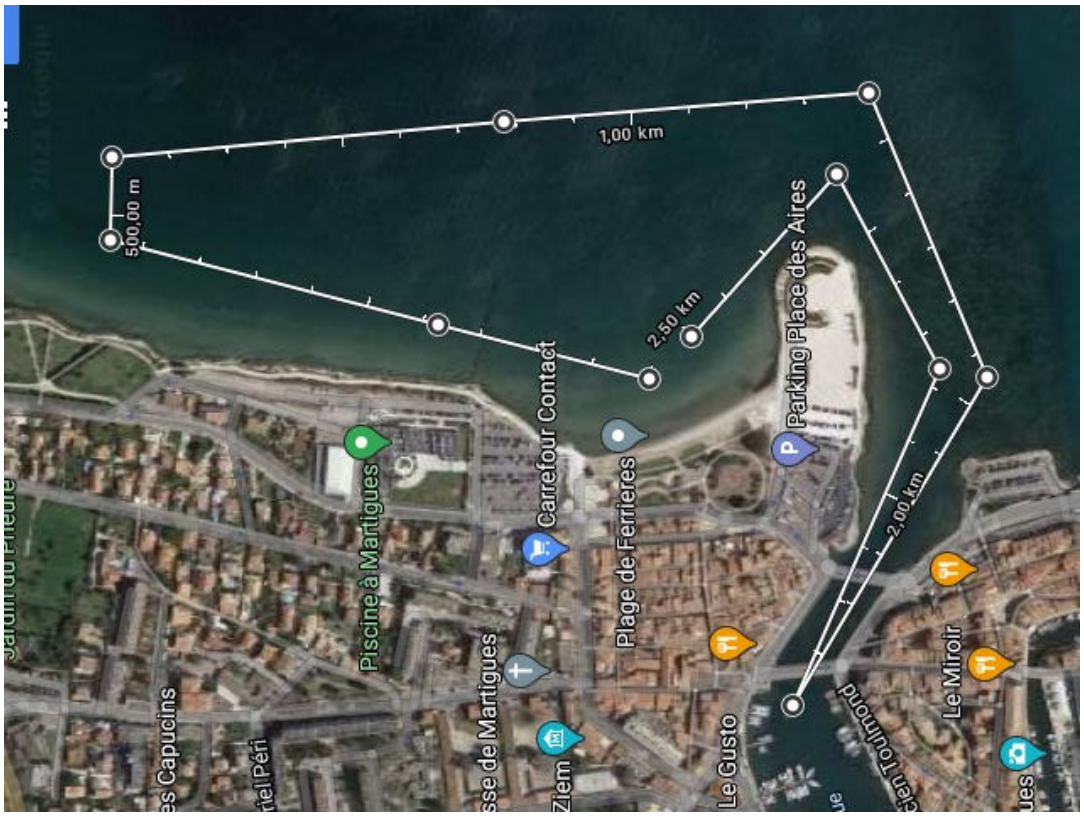

Version alternative :

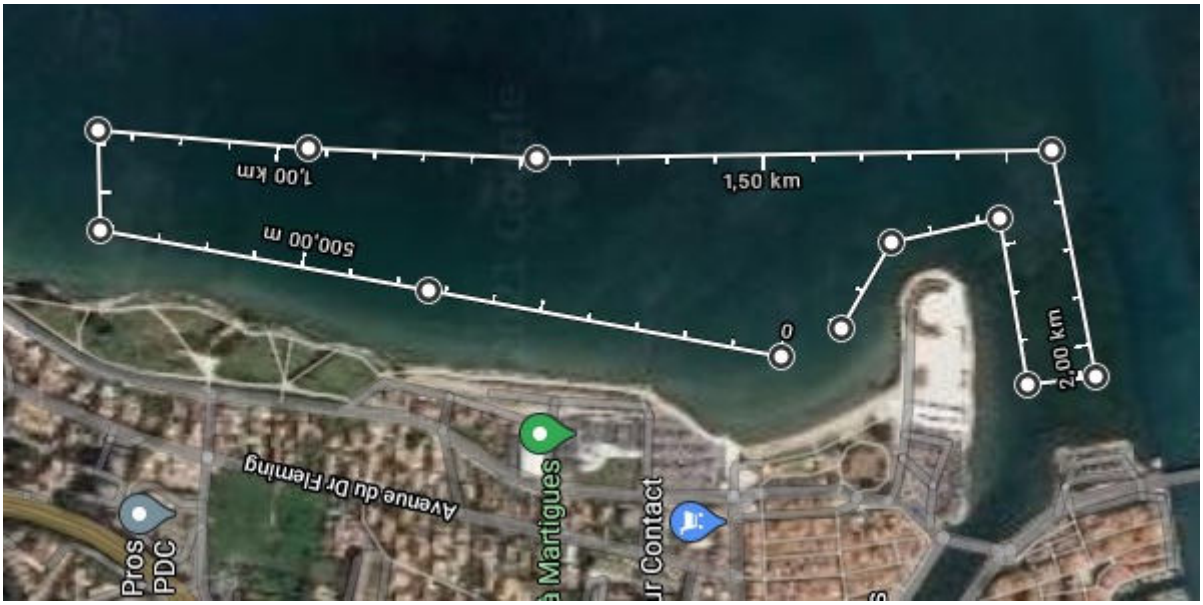

Temps limite *(pour une vitesse de 2 km/h)* :

- **2 heures et 30 minutes pour le TMEB-5000 ;**
- **1 heure et 15 minutes pour le TMEB-2500.**

Inscriptions :

- **22 €** sur le portail de la FFN avant le 15 mars 2022.
- **27 €** sur le portail de la FFN du 15 mars au 15 mai 2022.
- **32 €** sur le portail de la FFN ensuite jusqu'au 16 juin 2022.
- **37 €** sur place le samedi 18 juin 2022 de 14h00 à 17h00.

Ces tarifs sont applicables aux licenciés FFN, FINA et FFHANDI uniquement. Pour tous les autres, il convient de rajouter obligatoirement le prix de la licence Eau Libre Promo soit 10 € supplémentaires

ATTENTION : Pas d'inscription le jour de la course.
Épreuves limitées à **600 participants** toutes catégories confondues. L'organisateur se réserve le droit de clôturer les engagements avant la date limite en cas de dépassement de cette limite.

Conditions :

L'épreuve est ouverte à toutes les nageuses et tous les nageurs **à partir de 12 ans (au jour de l'épreuve)**, attestant de leur capacité à la natation en eau libre sur longues distances.
Pour les mineurs :

- une autorisation parentale est **obligatoire ;**
- pour les **14 ans et moins**, une attestation d'aptitude signée d'un entraîneur de leur club d'affiliation datée de moins de 6 mois sera exigée.

Catégories et matériels autorisés :

Les deux distances sont ouvertes aux nageurs classiques, aux nageurs avec palmes ou monopalme, avec ou sans tuba.

- Nageurs Coupe de France FFN. Combinaison néoprène interdite pour $T°_{EAU}$ > 19,9 °C. Système de sécurité à la ceinture (type Restube) autorisé, bouées de sécurité gonflées à flottaison permanente interdites.
- Nageurs grand public sans palmes et sans tuba. Combinaison néoprène, système de sécurité à la ceinture (type Restube) et bouées de sécurité gonflées à flottaison permanente autorisés.
- Nageurs avec palmes (ou mono palme), avec ou sans tuba. Combinaison néoprène, système de sécurité à la ceinture (type Restube) et bouées de sécurité gonflées à flottaison permanente autorisés.

Combinaisons néoprènes obligatoires pour tous si $T°_{EAU} < 18$ °C

Programme :

Retrait des bonnets :

- le samedi de 14h00 à 18H00 ;
- le dimanche de 7h00 à 9h00.

Une pièce d'identité sera exigée lors du retrait du bonnet. Les documents obligatoires *(Certificat médical conforme au modèle. Autorisation parentale et attestation de l'entraîneur en fonction de l'âge du nageur)* devront être présentés s'ils n'ont pas été validés en ligne sur le portail d'engagement. Il sera impossible de participer sans ces documents. Les forfaits ne sont pas remboursables.

Briefing et émargement : Sur la plage de Ferrières (Lieu de départ de la course).

- 9h10 Regroupement et briefing.
- 9h20 Émargement électronique des participants.

Un concurrent n'ayant pas été enregistré à l'émargement doit se signaler à la personne responsable de l'émargement sur le lieu de départ. Il ne doit pas prendre le départ **même** en possession d'un bonnet numéroté sans avoir été émargé. En cas d'incident, il ne serait pas couvert par l'assurance, dans tous les cas il n'apparaîtra pas sur la liste d'arrivée.

Top Chronométrage :

- 9h30 départ des nageurs Coupe de France et Grand public ;
- 9h40 positionnement nageurs palmés sur la ligne de départ ;
- 9h45 départ des palmés.

12H00 : FIN DES ÉPREUVES.

TMEB-1000

Épreuve Coupe Départementale & Grand public

TMEB-500

TMEB-RELAIS

Épreuves Grand public

Distance : **1000 mètres, 500 mètres** et **4 × 500 mètres en équipe**

Parcours : D'une longueur de 500 mètres, il est jalonné par trois bouées ; deux jaunes épaule gauche et une rouge épaule droite.

Déroulement : Départs simultanés pour les trois distances dans l'eau et arrivée sur la plage de Ferrières à terre. Les nageurs du 500 mètres s'arrêtent après une première boucle tandis que les nageurs du relais passent leur bracelet chronométreur sur la plage au deuxième relayeur qui effectue une deuxième boucle sur le même parcours et ainsi de suite jusqu'au quatrième relayeur qui finit la course. Les nageurs du 1000 mètres s'arrêtent quant-à-eux après deux boucles.

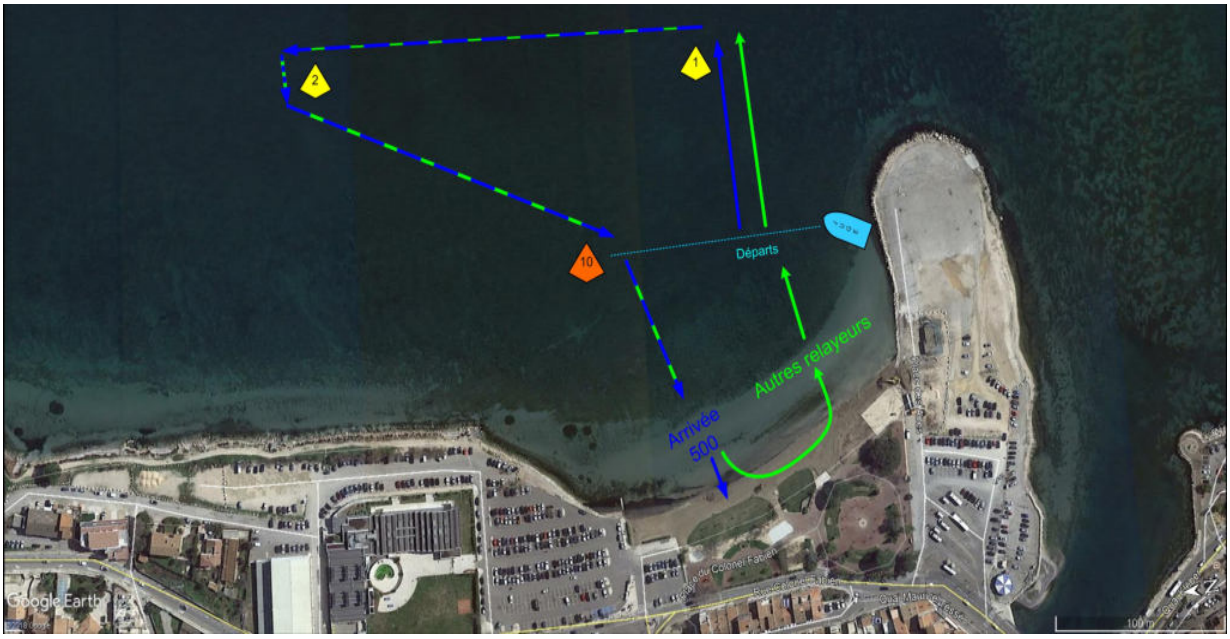

Temps limite *(pour une vitesse de **1,5** km/h)* **:**

- **25 minutes pour le TMEB-500 ;**
- **50 minutes pour le TMEB-1000 ;**
- **1 heure et 30 minutes pour le TMEB-RELAIS.**

Inscriptions :

- **11 €** en ligne sur le portail de la FFN avant le 15 avril 2022.
- **16 €** en ligne sur le portail FFN ensuite jusqu'au 16 juin 2022.
- **21 €** sur place le samedi 18 juin 2022 de 14h00 à 17h00.

Ces tarifs sont applicables aux licenciés FFN, FINA et FFHANDI uniquement. Pour tous les autres, il convient de rajouter obligatoirement le prix de la licence Eau Libre Promo soit 10 € supplémentaires.

ATTENTION : Pas d'inscription le jour de la course.
Épreuves limitées à **400 participants** toutes catégories confondues. L'organisateur se réserve le droit de clôturer les engagements avant la date limite en cas de dépassement de cette limite.

Conditions :

Les épreuves sont ouvertes à toutes les nageuses et tous les nageurs **à partir de 11 ans (au jour de l'épreuve)**, attestant de leur capacité à la natation en eau libre sur longues distances.
Pour les mineurs :

- une autorisation parentale est **obligatoire ;**
- pour les **12 ans et moins**, une attestation d'aptitude signée d'un entraîneur de leur club d'affiliation datée de moins de 6 mois sera exigée.

Les relais peuvent être mixtes, entièrement féminins ou masculins.

Catégories et matériels autorisés :

Les trois distances (1000, 500 et relais) sont ouvertes uniquement aux nageurs classiques. Les nageurs avec palmes, monopalme, ou tuba ne peuvent pas participer.

- Nageurs Coupe Départementale FFN. Combinaison néoprène interdite pour $T°_{EAU}$ > 19,9 °C. Système de sécurité à la ceinture (type Restube) autorisé, bouées de sécurité gonflées à flottaison permanente interdites.
- Nageurs grand public sans palmes et sans tuba. Combinaison néoprène, système de sécurité à la ceinture (type Restube) et bouées de sécurité gonflées à flottaison permanente autorisés.

Combinaisons néoprènes obligatoires pour tous si $T°_{EAU}$ < 18 °C.

Programme :

Retrait des bonnets :

- le samedi de 14h00 à 18h00 ;
- le dimanche de 7h00 à 13h00.

Une pièce d'identité sera exigée lors du retrait du bonnet. Les documents obligatoires *(Certificat médical conforme au modèle. Autorisation parentale et attestation de l'entraîneur en fonction de l'âge du nageur)* devront être présentés s'ils n'ont pas été validés en ligne sur le portail FFN d'engagement. Il sera impossible de participer sans ces documents. Les forfaits ne sont pas remboursables.

Briefing et émargement : Sur la plage de Ferrières (Lieu de départ de la course).

- 13h40 Regroupement et briefing.
- 13h50 Émargement électronique des participants.

Un concurrent n'ayant pas été enregistré à l'émargement doit se signaler à la personne responsable de l'émargement sur le lieu de départ. Il ne doit pas prendre le départ **même** en possession d'un bonnet numéroté sans avoir été émargé. En cas d'incident, il ne serait pas couvert par l'assurance, dans tous les cas il n'apparaîtra pas sur la liste d'arrivée.

Top Chronométrage :

- 14h00 Départ de toutes les nageuses et tous les nageurs.

15H30 : FIN DES ÉPREUVES.

DISPOSITIONS COMMUNES AUX CINQ DISTANCES

SÉCURITÉ :

Par leur inscription, les concurrents s'engagent à prendre connaissance des règles de sécurité et de les respecter avant, pendant et après l'épreuve.

Avant :

Le nageur doit se sentir pleinement serein avant de prendre le départ de son épreuve. Le médecin disponible sur le village de l'organisation peut vous ausculter si vous avez le moindre doute sur votre état de santé le jour de l'épreuve.

Le nageur doit prendre connaissance des règles spécifiques de sécurité affichées la veille et le jour de l'épreuve à proximité du retrait des dossards – bonnets.

Le nageur s'engage à ne pas porter sur lui un équipement proscrit, la liste est disponible au paragraphe ÉQUIPEMENTS.

Le nageur doit être présent et attentif aux dernières consignes de sécurité du débriefing.

Le nageur ne doit pas prendre le départ s'il n'a pas été appelé à l'émargement.

Le nageur ne doit pas se mettre à l'eau avant d'avoir été appelé à l'émargement.

Pendant :

En cas d'incident, Le nageur doit signaler toute demande d'assistance en levant le bras, position sur le dos de préférence, en recherche de flottaison.

Le nageur doit suivre le tracé de sa course. Si un nageur décide d'abandonner, il ne doit pas se rendre sur la berge mais monter obligatoirement sur un bateau d'encadrement de la course.

Le directeur de course et le service de sécurité sur l'eau s'ils jugent qu'un nageur est en danger pourront le faire embarquer sur les bateaux même contre sa volonté !

Après :

Le nageur doit obligatoirement passer sous l'arche d'arrivée et doit faire reconnaître son n° de dossard par un des trois organisateurs postés derrière l'arche d'arrivée. (Puces RFID)

Si un nageur ne se sent pas bien, hypothermie, déshydratation, contusions, vomissements, etc. il doit être pris en charge par les services de secours sur place.

TEMPS LIMITE :

Il est fixé un temps limite pour chaque épreuve suffisamment large pour permettre à toutes les nageuses et tous les nageurs de le respecter. Au-delà de ce temps limite, les organisateurs imposeront aux concurrents de sortir de l'eau pour des questions de sécurité. Dans ce cas, ils seront pris en charge par les bateaux de l'organisation.

ASSURANCES :

Pour participer aux épreuves, les nageurs doivent être obligatoirement licenciés FFN, FINA ou FFHANDI. Pour tous les autres, la FFN propose une licence « Eau-Libre » au tarif de 10 € valable 1 an (à la date de la prise de licence). Cette licence assurera le nageur pour cette compétition et pour toutes les autres compétitions de nage en eau libre, en France et à l'étranger. Ainsi que pour toutes les activités encadrées par un club affilié à la FFN.
Toutes les licenciées et tous les licenciés FFN sont couverts par la licence.

Modèles disponibles en téléchargement sur le site de la course : www.trophee-meb.com

ATTENTION

Votre affiliation à la FFN doit être valide sur la période incluant la date de l'épreuve, soit une affiliation pour la période **2021-2022.**
Toutes les autorisations et attestations nécessaires devront être présentées lors du retrait des bonnets si elles n'ont pas été validées lors de l'inscription en ligne.

INSCRIPTIONS :

Il n'existe qu'un seul portail d'engagement :

➔ le portail national Eau Libre de la Fédération Française de Natation.

www.ffneaulibre.fr/calendrier

RÉCOMPENSES ET MÉDAILLES :

Les médailles et les trophées seront remis aux premiers, deuxièmes et troisièmes dans chaque catégorie de genre, d'âge et d'équipement pour chacune des courses lors des deux cérémonies protocolaires. La première à 12H30 pour le **TMEB-5000** et le **TMEB-2500** et l'autre à 15H30 pour le **TMEB-1000**, le **TMEB-500** et le **TMEB-RELAIS**.

TMEB-5000 et TMEB-2500

Classement Coupe de France FFN : Podium pour les premiers, deuxièmes et troisièmes.

- Scratch — Femmes & hommes toutes catégories
- Jeunes : — Femmes & hommes de 17 ans et moins.
- Juniors/Seniors : — Femmes & hommes de 18 à 34 ans.
- Maîtres 1 : — Femmes & hommes de 35 à 49 ans.
- Maîtres 2 : — Femmes & hommes de 50 ans et plus.

Classement grand public sans palmes : Podium pour les premiers, deuxièmes et troisièmes.

- Scratch — Femmes & hommes toutes catégories
- Jeunes : — Femmes & hommes de 17 ans et moins.
- Juniors/Seniors : — Femmes & hommes de 18 à 34 ans.
- Maîtres 1 : — Femmes & hommes de 35 à 49 ans.
- Maîtres 2 : — Femmes & hommes de 50 ans et plus.

Classement grand public avec palmes (mono ou bi-palmes) :Podium pour les premiers, deuxièmes et troisièmes.

- Scratch : — Femmes & hommes toutes catégories.

Médailles et récompenses pour tous.

Pour les nageurs de l'épreuve **Coupe de France FFN (TMEB-5000 Coupe de France)**, les premiers, deuxièmes et troisièmes hommes et femmes, toutes catégories confondues, recevront une prime respectivement de 200 €, 150 € et 100 €.

Pour les nageurs de l'épreuve **Coupe de France FFN (TMEB-2500 Coupe de France)**, les premiers, deuxièmes et troisièmes hommes et femmes, toutes catégories confondues, recevront respectivement une prime de 100 €, 75 € et 50 €.

TMEB-1000

Classement Coupe BdR FFN : Podium pour les premiers, deuxièmes et troisièmes.

- Scratch : femmes & gommes toutes catégories.
- Avenirs : filles & garçons de 11 ans (médailles remises par le CD13)
- Jeunes : filles & garçons de 12 à 13 ans (médailles remises par le CD13)

(Ce classement est donné sous réserve de validation par le Comité des BdR de Natation.)

Classement grand public : Podium pour les premiers, deuxièmes et troisièmes.

- Scratch : Femmes & hommes toutes catégories.
- Jeunes : Femmes & hommes de 17 ans et moins.
- Juniors/Seniors : Femmes & hommes de 18 à 34 ans.
- Maîtres 1 : Femmes & hommes de 35 à 49 ans.
- Maîtres 2 : Femmes & hommes de 50 ans et plus..

TMEB-500

Classement grand public : Podium pour les premiers, deuxièmes et troisièmes.

- Scratch : Femmes & hommes toutes catégories.
- Jeunes : Femmes & hommes de 17 ans et moins.
- Juniors/Seniors : Femmes & hommes de 18 à 34 ans.
- Maîtres 1 : Femmes & hommes de 35 à 49 ans.
- Maîtres 2 : Femmes & hommes de 50 ans et plus..

Médailles et récompenses pour tous.

TMEB-RELAIS

Médailles et récompenses pour les nageuses et nageurs de l'équipe classée première.

ÉQUIPEMENTS :

Vérifier bien que l'épreuve à laquelle vous voulez participer autorise la catégorie d'équipements que vous désirez adopter.
Dans tous les cas :

Les équipements ci-dessous sont interdits quel que soit le parcours choisi :

- pulls-boy ;
- gilet de sauvetage ;
- gants et chaussons ;
- plaquettes ;
- combinaisons néoprène d'une épaisseur supérieure à 3 millimètres ;
- ongles non coupés ;
- bijoux, bagues, bracelets apparents, colliers ;
- montres apparentes ;
- ravitaillement même si l'emballage est ramené à terre. Dans le cas d'une déshydratation pendant la course, les accompagnateurs peuvent vous ravitailler en eau douce.

Les équipements ci-dessous sont autorisés :

- pince-nez ;
- système de sécurité à la ceinture (type Restube) ;
- bouées de sécurité gonflées à flottaison permanente (uniquement pour les épreuves Grand public et Palme(s)), Interdites en Coupe de France, Coupe Régionale et Coupe Départementale ;
- bouchons d'oreilles ;
- combinaison néoprène à minima jambes/torse ;
- montre à condition qu'elle soit recouverte par la combinaison et d'une taille raisonnable. (Interdites pour les nageurs maillots).

LIMITES MÉTÉOROLOGIQUES :

En fonction des conditions rencontrées, les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter les parcours ou d'annuler une ou plusieurs épreuves.

Vents :

Nord (Le Mistral) établi inférieur à 30 km/h, rafales inférieures à 45 km/h
Nord-ouest (La Tramontane) établi et rafales inférieures à 45 Km/h

Sud-est (le Marin) établi inférieur à 35 Km/h.

Température de l'eau :

Supérieure à 14 °C sur l'intégralité du parcours.

CORONAVIRUS :

Martigues Natation mettra tout en œuvre pour appliquer l'ensemble des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur le 19 juin 2022.
Cela se fera en pleine concertation avec la FFN, la Préfecture et la Ville de Martigues.

REPORT, MODIFICATIONS OU ANNULATION :

Si les circonstances l'exigent, l'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, la position des points chronométriques, de reporter la date et/ou les horaires de l'Évènement, d'arrêter l'Évènement en cours, de l'annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli.

Toute modification du tracé des courses imposée par des conditions de sécurité pourra être mise en place sur décision des organisateurs. Ils ne sauraient être tenus pour responsables de cette modification, et aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de modification du parcours pour des raisons de sécurité.

En cas d'annulation d'une épreuve pour des conditions climatiques, notre organisation proposera aux nageurs inscrits deux solutions :

- soit un remboursement de l'inscription (hors licence FFN eau libre promo de 10 € & hors frais bancaires) ;
- soit un report pour l'édition suivante du TMEB dans les conditions identiques à l'inscription d'origine, identité du nageur/course choisie (Le renouvellement éventuel de la licence FFN eau libre promo étant à la charge du nageur).

Si le nageur venait à choisir un report, sa place sera automatiquement bloquée pour l'édition suivante, mais ne pourra plus faire l'objet d'une annulation par la suite, et aucun remboursement ne sera donc possible.
Si l'Évènement devait être annulé pour tout motif indépendant de la volonté de l'Organisateur présentant les caractères de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française (décision de l'autorité administrative compétente, intempéries, motif sanitaire de type pandémie ou épidémie, motif sécuritaire ou d'ordre public…), le participant pourra bénéficier à sa demande :

- soit d'un report de son inscription pour un évènement similaire de l'Organisateur sans aucun frais complémentaire autre que le renouvellement éventuel de sa licence FFN eau libre promo ;
- soit d'un remboursement de l'inscription (hors licence FFN eau libre promo de 10 € & hors frais bancaires).

DEMANDE DE RÉSILIATION D'INSCRIPTION
NON PRÉSENTATION D'UN CONCURRENT LE JOUR DE L'ÉPREUVE :

Toute inscription validée est définitive et aucun remboursement ne sera effectué à un concurrent en dehors des conditions listées au paragraphe précédent.

ENVIRONNEMENT ET RESPECT DU SITE :

Le Trophée Martigues Étang de Berre se déroule dans un espace naturel exceptionnel, protégé, et au beau milieu d'une zone classée NATURA 2000 et en candidature pour une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Les organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace naturel avant, pendant et après l'épreuve.
Aucun abandon de détritus dans la nature ne sera toléré. Aucun feu même cantonné dans un équipement prévu à cet effet ne doit être allumé.
Les spectateurs à terre et tout au long du sentier du littoral devront respecter les cheminements piétonniers et s'interdire d'en franchir les limites.
Aucun ravitaillement quelle que soit la course n'est autorisé.
Tout participant affichant une attitude ou un comportement en écart avec les règles de protection de l'environnement et le respect du site sera disqualifié et ne pourra prétendre participer à une future édition du Trophée Martigues Étang de Berre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, aucun sac plastique ne sera fourni aux nageurs pour le retour de leurs affaires personnelles depuis les sites de départs des courses. Une étiquette de type 'identification bagages' identifiée avec votre numéro de dossard sera fournie lors du retrait des bonnets. Vous devrez l'accrocher à votre sac personnel pour le récupérer à l'arrivée.

HANDISPORT :

Les concurrents des fédérations Handisport sont les bienvenus sur toutes les épreuves. Ils doivent présenter les mêmes attestations, licences et autorisations demandées en fonction de leur âge et de leur affiliation à un club. Ils doivent déclarer lors de l'inscription la nature du handicap. L'organisateur pourra mettre en place l'accompagnement nécessaire à leur participation.

SPORTIVITÉ :

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course).
En particulier, les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entraînera la disqualification immédiate du nageur.
Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels : bénévoles, organisateurs, juges et arbitres, personnel du service de sécurité.
Tout manquement constaté par un des officiels sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve.

DROIT À L'IMAGE :

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'un ou l'autre des épreuves du Trophée Martigues Étang de Berre, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse.

BONNE COURSE À TOUS.

Le comité d'organisation du Trophée Martigues Étang de Berre 2022

.

#Tous AntiCovid